

**DEMANDE AUTORISATION
D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

(Permission, accord de voirie ; permission de stationner ; arrêté de circulation)

La demande doit être faite minimum 15 jours avant le début des travaux

DEMANDEUR

Toute demande doit être présentée au nom de la personne physique ou morale qui occupera le domaine public, ou à qui bénéficiera l'autorisation d'occupation)

Vous êtes :

Un particulier

Un professionnel

Nom :
 Prénom :
 Adresse :

 N° de téléphone :
 Mail :

Nom de l'entreprise :
 Représentée par :
 Adresse :

 N° de téléphone :
 Mail :

INTERVENTION	
Nature de la demande	<input type="checkbox"/> Déménagement <input type="checkbox"/> Livraison <input type="checkbox"/> Travaux. Précisions :
Adresse concernée
Si les travaux font l'objet d'une autorisation :	<input type="checkbox"/> Déclaration préalable <input type="checkbox"/> Permis de construire <input type="checkbox"/> Permis de démolir <input type="checkbox"/> Permis d'aménager <input type="checkbox"/> Autorisation de voirie N°du dossier..... Date de l'autorisation.....
ORGANISATION DU CHANTIER	
Descriptif de la demande	<input type="checkbox"/> Echelle <input type="checkbox"/> Echafaudage <input type="checkbox"/> Engins de levage <input type="checkbox"/> Clôture de chantier <input type="checkbox"/> Dépôt matériaux <input type="checkbox"/> Benne <input type="checkbox"/> Pose d'une baraque de chantier <input type="checkbox"/> Véhicule de déménagement

Descriptif de la demande	<input type="checkbox"/> Véhicule de livraison <input type="checkbox"/> Stationnement sur parking (nombre de places nécessaires.....) <input type="checkbox"/> Autres précisions :
	Identification de la (ou les) partie(s) de la voie publique concernée(s) : <input type="checkbox"/> Trottoir <input type="checkbox"/> Chaussée <input type="checkbox"/> Autre :

PRECISIONS CONCERNANT LA DUREE DE LA DEMANDE			
Date début		Date fin	

IMPACT SUR LA CIRCULATION

Si les travaux le nécessitent, spécifier les modalités de gestion de la circulation souhaitées :

1. Pas d'impact sur la circulation
2. Alternat manuel ou à feux tricolores
 Dates et horaires
3. Rue barrée avec circulation interdite (sauf pour les engins de l'entreprise)
 Dates et horaires
4. Orientation des piétons :
 - Pas d'impact
 - Sur trottoir opposé aux travaux,
5. Autre (à préciser) :

Fait à Le :

Signature du Responsable :